

Pesticides: le scandale du maïs empoisonné de Brest !

Category: Écologie

écrit par jmfouquer | 16 décembre 2016

L'Ornak, un cargo au pavillon de complaisance des Bahamas a débarqué sur le port de Brest 25 500 tonnes de maïs traité avec un pesticide très dangereux, la phosphine, fumugant mortel, interdit en France. La marchandise proviendrait de Roumanie et a été achetée par Cobrena, filiale de la « coopérative » agricole Triskalia.

Très vite, les dockers de Brest remarquent que du gaz s'échappe de la cargaison qui contient énormément de capsules de fumigènes. La cargaison est déchargée, mais il faut attendre que 2 camions arrivent à l'usine Nutrèa-Triskalia de Plouisy dans les côtes d'Armor pour que des salariés, qui n'en n'ont pas été informés, et donc n'étaient pas protégés en conséquence, découvrent sur un bordereau la présence d'un pesticide pourtant interdit en France.

On se souvient que Triskalia est poursuivie en justice par des salariés intoxiqués aux pesticides, qui souffrent d'hyper sensibilité et qu'elle a licencié sans états d'âme.

Cette fois encore, c'est le syndicat Solidaires qui lance l'alerte avec le Collectif de soutien aux victimes des pesticides.

Triskalia minimise en prétendant que le biocide s'est dissipé ! Pourtant 1 mois après, les 25 000 tonnes de maïs infectées sont toujours stockée au Port avec leurs émanations dangereuses sans que les salariés du port et les riverains ne soient informés de l'éventuel danger.

Les services de l'État se sentent obligés de réagir. Des contrôles sont fait par la Direction de la Protection des Populations (DDPP) et l'exploitant du port, dit la préfecture du Finistère.

Ce nouveau scandale sanitaire, environnemental et social vient

de susciter une première réaction commune de 9 organisations : L'Union Régionale Solidaires de Bretagne, le Comité de soutien aux salariés de Triskalia victimes des pesticides, le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest, l'Union Locale CGT de Brest, l'Union locale Solidaires de Brest, le syndicat CGT des marins de grand ouest, Europe Écologie les Verts, Ensemble ! et l'association Mor Glaz qui se sont rencontrés ce lundi 16 janvier 2017 à Brest :

« Les organisations signataires demandent la destruction immédiate et sous contrôle des 25 500 tonnes de maïs traitées à la phosphine sans oublier les 59 tonnes déjà livrées à l'entreprise Nutrèa-Triskalia de Plouisy dans les Côtes d'Armor.

Elles exigent également l'ouverture d'une enquête transparente sur les points suivants :

- Le respect de la réglementation concernant l'utilisation de certains fumigants [pesticide gazeux utilisé pour traiter les céréales en vrac] en France et particulièrement de l'utilisation de la phosphine (Arrêté du 4 août 1986.)
- Le respect de la législation sociale concernant la sécurité des personnels affectés à la manutention, au traitement, et au transport de la cargaison.
- La traçabilité des céréales transportées : compte tenu des particularités des zones de production à risques (Roumanie, Ukraine) : présence possible d'OGM et de glyphosate.
- La transparence des contrôles réalisés par les services de l'État, puis la communication des résultats des analyses effectuées.

Les organisations signataires s'étonnent du silence de la Région qui assume la responsabilité de la gestion des ports et n'a pas été en capacité d'imposer un cahier des charges qui permette de protéger les travailleurs et les populations, contre la dangerosité de produits comme la phosphine.

Les organisations signataires appellent les forces associatives, syndicales et politiques à relayer et amplifier la démarche qu'elles ont engagée. »

Le PCF a fait un communiqué qui rejoint ces préoccupations.

Il semblerait que tous les transports maritimes de matières agricoles soient traités aux pesticides, au départ et pendant le transports contre les insectes, rongeurs ... Les cargos transportent ainsi des tonnes de produits très dangereux, et les répandent – avec quelles protections pour les marins ? – au mépris de toutes les législations, car le propre du transport maritime, c'est qu'on y trouve le summum de la déréglementation. Sait-on que la masse salariale ne représente que 0,2% du transports maritime ? Les marins y sont des esclaves sans droits, sans formation aux risques, ... fuyant la misère des pays les plus pauvres de la planète.

Les cargaisons sont vendues et revendues au cours même de leurs transports en fonction des cours de la bourse, engraisant des actionnaires bien au chaud. Pour donner une échelle, les 25 000 tonnes de maïs de Brest, c'est de l'ordre de 3,5 millions d'euros.

On le voit, les frontières fermées à la libre circulation des hommes et des femmes sont des passoires pour les marchandises dangereuses parce qu'elles sont sources de profit.

C'est un danger pour les marins, pour les dockers, pour les ouvriers qui conduisent les camions et les déchargent (25 000 tonnes, c'est plus de 800 camions !), pour les agriculteurs, pour les riverains et même pour les animaux. Les paysans le disent, on assiste à des hécatombes dans les élevages, un animal sur deux y mourerait à cause des pesticides.

Et que dire des consommateurs de cette viande d'animaux engraisés au maïs, gorgé de pesticides ?

Pas de transparence, impossibilité de rentrer dans les ports aujourd'hui grillagés pour voir ce qui s'y passe, ce trafic à grande échelle continuera si après l'alerte donnée, la mobilisation ne prend pas le relais.

Le Conseil Régional, responsable de la gestion des ports n'a pas mis en place d'instance de contrôle, les citoyen.ne.s ne sont pas informés.

Le stock infesté à Brest doit être détruit. L'État, le Préfet doivent arrêter d'écouter les dirigeants du lobby productiviste breton, la ministre de l'écologie doit choisir :

la vie des marins, des salariés, des consommateurs ou les profits des groupes capitalistes qui utilisent comme jamais le transport maritime mondialisé pour accroître cyniquement et sans limites leur profits.

André – Ensemble ! Brest